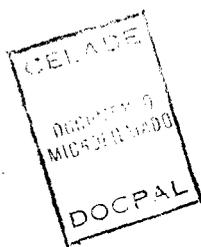


09734.15
(021818)

CENTRO LATINOAMERICANO DE DEMOGRAFIA
CELADE SANTIAGO

PROGRAMA DE MAESTRIA 1983-1983
PRIMER AÑO



TRAVAIL DE RECHERCHES

Titre : HAITI, LES DIMENSIONS DE LA CONCENTRATION GEOGRAPHIQUE
Auteur: COILO SAINT-LOUIS
Assesseur: MIGUEL VILLA

Santiago-Chile
Decembre, 1983

CELADE - SISTEMA DOCPAL
DOCUMENTACION
SOBRE POBLACION EN
AMERICA LATINA

S O M M A I R E

INTRODUCTION	1
I. LA PROBLEMATIQUE DE LA CONCENTRATION GEOGRAPHIQUE EN AMERIQUE LATINE...	2
I.1. Les dimensions du phénomène	4
I.2. Aspects de base de la concentration spatiale de la population et des activités économiques	5
II. LES DIMENSIONS DE LA CONCENTRATION GEOGRAPHIQUE EN HAITI	7
II.1. De la concentration démographique	8
II.2. De la concentration industrielle	12
III. VUE GENERALE SUR CERTAINS PROBLEMES CONNEXES A LA CONCENTRATION GEOGRA- PHIQUE	17
CONCLUSIONS	22
ANNEXE	23
BIBLIOGRAPHIE	

INTRODUCTION

L'une des cordonnées fondamentales de l'évolution démographique est le support spatial dans lequel s'accomplissent les faits vitaux. Les mouvements migratoires qui s'exercent d'un point à un autre d'un territoire, les niveaux, structure, et tendance de la fécondité et de la mortalité ne peuvent s'étudier sans référence aux caractéristiques physiques, sociales et économique des unités spatiales spécifiques dans lesquelles ils se développent. Ainsi les changements successifs que subit la configuration spatiale des établissements humains à travers un territoire peuvent constituer un puissant indicateur du dynamisme et du degré de développement socioéconomique des habitants de ce territoire.

En Amérique Latine, le passage de l'économie rurale traditionnelle à une économie industrielle urbaine a provoqué d'importants changements dans le patron de distribution spatiale de la population. Ainsi, peu à peu la population de la région a perdu son caractère rural dispersé pour se concentrer dans les pôles urbains les plus importants.

L'objectif de cette monographie, c'est d'exposer brièvement l'essentiel de la théorie de la concentration géographique, et les manifestations de ce phénomène en Amérique Latine, et plus particulièrement en Haïti.

L'urbanisation en Haïti n'a commencé que

vers 1950, et le processus d'industrialisation n'a connu sa véritable initiation que très récemment au début des années 70. De ce fait, le processus de concentration qui s'est amorcé sous l'impulsion des forces combinées de facteurs d'ordre administratif, politique, et économique, n'est qu'un phénomène récent, cependant, compte tenu de son accélération au cours de ces dernières décades et de sa tendance à se renforcer, il y a lieu de s'inquiéter.

Cette étude n'est qu'un simple diagnostic de la situation et se veut avant tout descriptif. Toutefois, elle pourra servir de base à une analyse plus approfondie des causes et conséquences du phénomène tout comme de sa tendance future.

L'analyse portera sur un bref aperçu conceptuel du phénomène et de ses dimensions en Amérique Latine, puis sur le cas spécifique d'Haïti.

I.- LA PROBLÉMATIQUE DE LA CONCENTRATION GÉOGRAPHIQUE EN AMÉRIQUE LATINE.

I.1 LES DIMENSIONS DU PHÉNOMÈNE.

Le phénomène de la concentration géographique pose le problème de la dispersion harmonisée des bénéfices de la croissance économique. Dans la plupart des pays d'Amérique Latine de vastes secteurs économiques, une importante fraction de la population, et de grands espaces sont restés en marge du progrès économique expérimenté par ces pays (1). Ce problème de disparité dans la distribution de la richesse nationale - qui ne saurait s'en-

(1) PINTO, A. Cité par de Mattos C. EL PROCESO DE CONCENTRACION TERRITORIAL, OBSTACULO PARA EL DESARROLLO?(Santiago. Ilpes, Documento CFRD-C/69, 1983).

tendre en dehors du caractère hétérogène de la structure économique de ces pays - revêt une triple dimension sociale, économique, et spatiale.

Sur le plan social, ce phénomène s'explique à la lumière du rapport entre la croissance économique et la distribution du revenu. L'expérience semble démontrer la nette inadéquation entre ces deux variables dans la majeure partie des pays d'Amérique Latine où le modèle capitaliste a connu une plus large expansion. Certains auteurs ont insisté sur le caractère régressif de la distribution du revenu et sur la persistance du mode d'appropriation de l'excédent économique par des groupes sociaux qui déjà possèdent les plus belles parts de la richesse nationale. (2)

Sur le plan économique, il y a lieu de noter une accumulation particulière des investissements dans des secteurs d'activités et des aires géographiques bien définis. La configuration structurelle de la production axée sur la prédominance croissante de grandes multinationales a tendance monopolistique et oligopolistique, favorise et consolide cette concentration. Sur le plan spatial, la caractéristique fondamentale de ces pays réside dans une concentration excessive des activités productives et concomitamment de la population dans quelques centres urbains et dans bien des cas en un seul, ordinairement la capitale. Ainsi, naît un processus de domination sans cesse croissant du centre principal ou des centres principaux sur le reste du pays dont la situation économique déjà stagnante, se dégrade au fur et à mesure que se développe le processus d'industrialisation et d'urbanisation.

(2) DE MATOS, C. "Note de cours/Curso de planificación Regional (Ilcos 1979).

Ainsi, ces trois formes de concentration structurelle, de par leur simultanéité et leur **interdépendance** fonctionnelle, constituent les traits caractéristiques et inséparables de ce processus de concentration géographique.

I.2 ASPECTS DE BASE DE LA CONCENTRATION SPATIALE DE LA POPULATION ET DES ACTIVITES ECONOMIQUES.

Le trait dominant de la croissance économique de la région s'évidente dans une hétérogénéité structurelle très marquée. Hétérogénéité caractérisée par des inégalités régionales quant au déploiement des progrès techniques et des différences quantitatives dans la productivité du travail. C'est en quelque sorte la cristallisation de diverses formes d'organisation de la production, de relations socio-culturelles, et de mécanisme de domination coexistantes dans le temps et interdépendantes dans leur dynamisme à l'intérieur des sociétés nationales politiquement unifiées (3) dans le contexte latino-américain l'analyse portera sur les deux principales composantes du phénomène, à savoir: la concentration spatiale de la population et la concentration industrielle.

A. De la concentration spatiale de la population.

Le patron de distribution spatiale de la population en Amérique Latine présente une configuration de forte concentration. C'est que la région accuse une tendance marquée à la métropolisation. Par exem-

(3) DE FILIPPO, A. "El desarrollo y la distribución espacial de la población en América Latina" in Notas de Población Año III Vol. 7, Avril 1975.

ple les centres de 4 millions et plus passaient d'une importance relative dans la structure urbaine de 7.8% en 1950 à 22.6% en 1975, soit le triple en l'espace de 25 ans. Il est prévu pour l'horizon 2000 une importance relative de ces centres d'environ 35.5% (4). Prises sous une forme individuelle, les grandes métropoles latino-américaines font ressortir de façon encore plus pertinente ce comportement de concentration démographique. Par exemple des centres métropolitains tels que Rio de Janeiro, Sao-Paulo, Buenos Aires, Mexico, Santiago du Chili, Caracas, Lima-Callao etc..., sont des points de concentration à près de 40% en moyenne de leur population nationale respective.

Cette concentration démographique particulière dans les grandes métropoles a été le facteur principal du développement industriel de la région. En fait, il existe une très forte corrélation entre la concentration spatiale de la population et la localisation des activités productives. Des auteurs comme F. FERROUX ont démontré que la population et les activités productives tendent à se concentrer dans les régions où les avantages économiques sont plus importants en outre ces deux phénomènes se renforcent et se rétroalimentent mutuellement au fil du temps, créant ce patron de disparités régionales.

B. De la concentration des activités industrielles.

Les premiers embryons d'industrialisation de la région ont eu lieu dans les pays qui ont pu dès le début de ce siècle créer au moins une place urbaine dont le vo-

(4) CELADE, Laboratoires élaborés par Pr. M. VILLA cours de distribution spatiale de la population, Santiago, 1983.

Voir aussi annexe A-1 et A-1 Bis.

lume démographique, et partant la consommation intérieure, ont été capables de former un marché interne suffisamment fort pour inciter le développement des activités industrielles. Par exemple: l'Argentine avec Buenos Aires (1.500.000 Hab., 1914); le Brésil avec Sao-Paulo (580.000 Hab., 1920); le Mexique avec Mexico (662.000 Hab., 1921); le Chili avec Santiago (332.000 Hab., 1907) (5).

D'une manière incontestable ces villes ont été le berceau de l'industrialisation en Amérique **latine**, et de nos jours encore elles continuent à jouer le rôle de leaders dans la formation de la production industrielle de la région (6).

Les conséquences de cette double concentration spatiale de la population et des activités productives (industrielles) pourraient se résumer dans la présence constante d'une masse de personnes sans emploi et sans fonction spécifique dans la société urbaine. Ces "intrus" du monde urbain sont essentiellement constitués par l'excédent migratoire en provenance du monde rural(7). Le processus d'urbanisation de ces pays résulte donc beaucoup plus d'une certaine décomposition du monde rural, que d'une réelle capacité d'absorption et de dynamisme du monde urbain.

Haïti a-t-elle échappé aux impacts de ce double processus de concentration? Quels sont les problèmes posés par ce phénomène?

(5) DI PHILIPPO, A., El Desarrollo....., OP CIT.

(6) Annexe N° A-2.

(7) GATICA, F., La Urbanización en América Latina:1950-1970, patrones y áreas críticas. Seminario sobre distribución espacial de la población, cooperación CELADE/CANADA, Agosto, 1978.

II. LES DIMENSIONS DE LA CONCENTRATION GEOGRAPHIQUE EN HAÏTI.

Traditionnellement Haïti présente un profil démographique à prédominance rurale. Encore en 1950 plus de 90% de la population étaient éparpillées dans des petits centres de moins de 2.000 habitants; en 1971 environ 82% de la population vivaient dans des aires rurales; et plus près de nous le recensement de 1982 (résultats préliminaires) qui estime la population vivant dans les centres de moins de 2.000 habitants à 3.899 milliers d'habitants, nous permet d'affirmer que la caractéristique rurale de la population se maintient encore aujourd'hui (77% environ).

Alors, d'où vient la nécessité de soulever le problème de l'urbanisation en Haïti? Pourquoi parler de concentration spatiale de la population et des activités productives? C'est que, paraît-il, malgré la persistance de ce caractère rural prédominant de la population, il a été amorcé un processus d'urbanisation à partir de 1950, et qui s'est accéléré depuis. En effet dans l'intervalle 1950/71 alors que la population totale accusait un taux de croissance moyen annuel de 1.5%, la population urbaine croissait à un rythme de 4.8% en moyenne par an; et suivant le recensement de 1982 à environ 4.3% (1950/82) et à 3.4% (1971/82). Cependant cette croissance soutenue de la population urbaine n'a profité qu'à un seul centre l'aire métropolitaine de Port-au-Prince. Hormis cette ville, l'ensemble des centres de plus de 10.000 habitants a cru à un rythme de 2.4% entre 1971/82 (8).

(8) INSI, Résultats préliminaires du recensement de 1982, préface Port-au-Prince, 1983.

Ce taux est considéré comme très proche de la croissance végétative. C'est dire que la migration par étape n'existe pratiquement pas en Haïti; les flux migratoires en provenance des zones rurales se convergent directement vers Port-au-Prince, d'où ce phénomène de concentration démographique sans précédent à la capitale.

II. 1 DE LA CONCENTRATION DÉMOGRAPHIQUE.

L'accélération du processus d'urbanisation a partir de 1950, s'explique donc par la croissance vertigineuse de l'aire métropolitaine de Port-au-Prince (6.0% entre 1950/71; 5,2% entre 1950/82; et 3,5% entre 1971/82). De 144 mille personnes en 1950, l'agglomération métropolitaine est passée à 494 mille personnes en 1971, et à 720 mille personnes en 1982. Son poids dans la structure urbaine s'est donc considérablement augmenté passant de 6 fois le volume démographique de la ville du Cap Haïtien (2° ville du pays) en 1950 à près de 11 fois en 1971 et à plus de 11 fois en 1982. Le tableau N°1 ci-dessous met en évidence ce caractère unipolaire de la structure urbaine en Haïti.

Tableau N°1 - Haïti, Population Urbaine (a), 1950, 1971, 1982.

Aires Urbaines	Population (en millier)						Taux		
	1950		1971		1982		De croissance		
	Volume	%	Volume	%	Volume	%	(%)		
							1950/71	1971/82	1950/82
Totale	301.2	100.0	803.2	100.0	1154.8	62.3	4.8	3.4	4.3
Dont:									
Fort-au-Prince	143.5	47.6	494.0	61.5	719.6	62.3	6.0	3.5	5.2
Cap-Haïtien	24.4	8.1	46.0	5.7	64.4	5.6	3.1	3.1	3.1
Gonaïves	13.6	4.5	29.0	3.6	34.2	3.0	3.7	1.5	2.9
Cayes	11.6	3.9	22.3	2.8	34.1	3.0	3.2	4.0	3.4
Saint-Marc	9.4	3.1	17.2	2.1	24.2	2.1	2.9	3.2	3.0
Jérémie	11.0	3.7	17.2	2.1	18.5	1.6	2.2	0.7	1.6
Port-de-Paix	6.4	2.1	14.5	1.8	15.5	1.3	4.0	0.6	2.8
Jacmel	8.6	2.9	11.4	1.4	13.7	1.2	1.4	1.7	1.5
Desdunes	-	-	-	-	13.7	1.2			
Limbe	3.7	1.2	6.5	0.8	10.5	0.9	2.7	4.5	3.3
Hinche	5.2	1.7	8.5	1.1	10.1	0.9	2.4	1.6	2.1
P-Riv-Artib.	4.4	1.5	8.5	1.1	10.1	0.9	3.2	1.6	2.6
Reste Urbain	59.4	19.7	128.1	15.9	186.2	16.0	3.7	3.5	3.6

et +

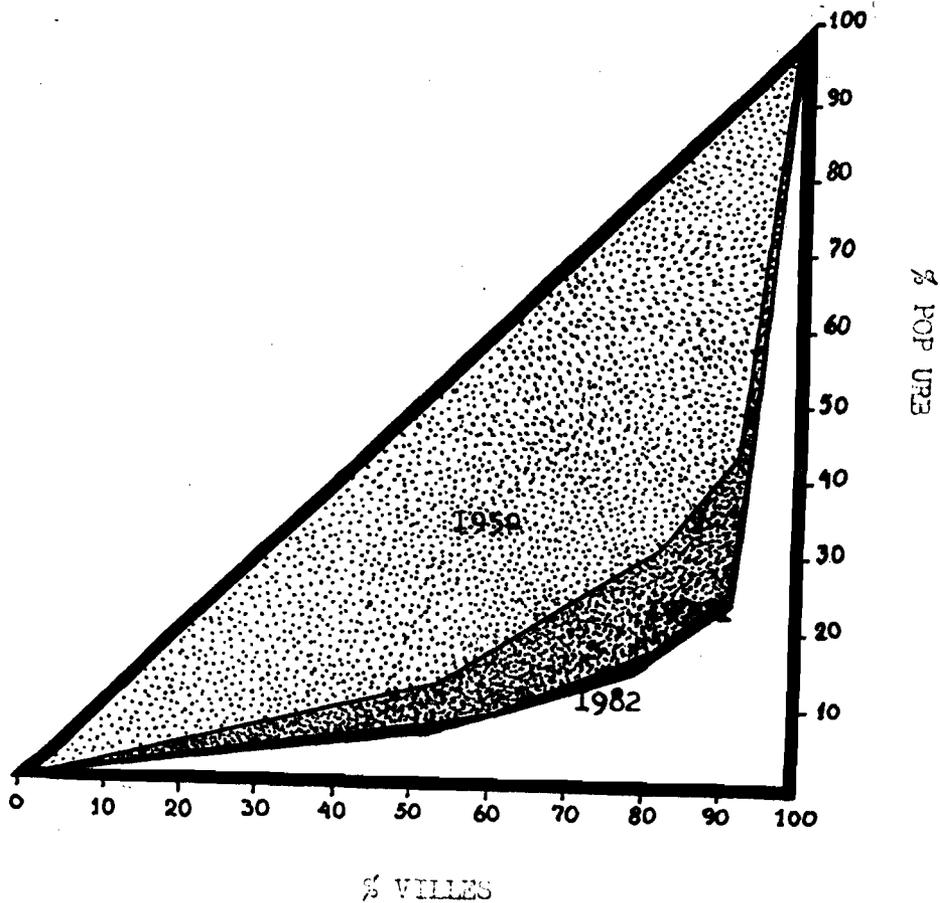
a) Villes de plus de 2000 habitants/selection des 12 villes 10.000 Hab. en 1982

Il y a lieu de remarquer que durant la période toutes les villes ont perdu de leur importance au profit de Port-au-Prince. Qui a su garder une distance considérable avec le reste du réseau urbain tant du point de vue de son poids démographique (48% en 1950 à 62,3% en 1982) que de celui de son dynamisme (elle a cru à un rythme de 5.2% entre 1950/82 contre 3.4% pour la ville la plus dynamique et 1.5% pour la moins dynamique) (9).

(9) Voir tableau N° 1.

Ce processus d'urbanisation s'est donc opéré sous l'impulsion d'une forte concentration à la capitale. L'indice de concentration de Gini calculé à partir de la distribution des villes de 2000 habitants et plus confirme cette hypothèse: d'une valeur de - 0,612 en 1950 l'indice est passé à - 0,732 en 1971, et à - 0,746 en 1982. L'observation de la courbe de Lorenz tracée pour la période permet une visualisation plus précise et plus nette de l'accroissement de phénomène dans le temps.

Graphique N°1. Haïti, concentration de la population urbaine 1950, 1971, 1982.



En outre, à s'en tenir à la différence sensible (- 24,8%) entre la population recensée et la population attendue (10) pour la ville de Port-au-Prince en 1982, on peut supposer une concentration encore plus accentuée que celle accusée par l'indice Gini. De même une analyse comparative du potentiel démographique des 7 principales villes du pays nous conduit à des conclusions similaires. Le tableau N°2 montre de manière très nette l'impact potentiel incomparable de Port-au-Prince dans l'ensemble urbain et en même temps exprime la consolidation et la continuité au cours de la période de la pression démographique subie par la capitale du fait de son accessibilité relative hors pair dans le réseau urbain.

Tableau N°2. Haïti, potentiel démographique des 7 principales villes. 1950, 1971, 1982.

VILLES	1950	1971	1982 (a)
Port-au-Prince	16.1	55.6	81.0
CapHaïtien	2.4	4.5	6.3
Gonaïves	1.4	3.1	3.6
Cayes	0.9	1.7	2.7
Jérémie	0.8	1.3	1.4
Port-de-Paix	0.6	1.3	1.4
Jacmel	0.9	1.2	1.5

a) Résultats préliminaires du recensement de 1982

Sources: recensement de 1950, 1971, 1982.

(10) La population attendue est le résultat d'une projection réalisée par extrapolation sur la base des recensements antérieurs. L'estimation était de 956,6 mille personnes.

Voir IHSI-UARD, Projections Provisoires Régionales de la population d'Haïti selon les 9 nouveaux départements et les 5 départements traditionnels, Port-au-Prince, 1980.

Cette concentration démographique à la capitale n'est pas un phénomène isolé. Il est étroitement lié au mode de formation, d'appropriation et d'utilisation de l'excédent économique en Haïti. Il constitue à la fois une cause et une conséquence du processus de concentration des activités productives. Si l'on se réfère aux sérieux avantages d'économie d'échelle qu'offre la concentration spatiale de la population aux entreprises industrielles, qui de leur côté en se dynamisant présente de fortes capacités pour induire d'autres activités productives complémentaires (implantation progressive d'entreprises qui agissent en tant que pourvoyeuses et utilisatrices d'intrants) dont le fonctionnement requiert une masse de main d'oeuvre de plus en plus importante, on peut donc aisément détacher la conjugaison mutuelle des forces de ce double processus de concentration.

II. 2 DE LA CONCENTRATION DES ACTIVITES INDUSTRIELLES

Le caractère rural du pays qui ressort de l'analyse démographique précédente se concrétise encore davantage quand on observe la structure économique. En effet, la force active du pays est très dépendante du secteur agricole: en 1950, l'agriculture occupait 85% ^{de la} p.e.a. et en 1971 environ 73% tandis que le secteur secondaire n'employait que 5,7% en 1950 et 7,1% en 1971 de la p.e.a. (11). En outre, alors que la contribution du secteur primaire au PIB a été de 50,6% en 1969/70, celle du secteur secondaire n'a été que de 13,5% (12). De plus, sur le plan international Haïti

(11) IHS, Recensement de 1950, 1971.

(12) Secrétairerie d'Etat du Plan/DATPE, Schéma d'aménagement du territoire p. 264. Fort-au-Prince, 1981.

n'a contribué qu'à 01% de la formation de la production industrielle latino-américaine. Enfin, l'investissement public dans le secteur secondaire n'a pas toujours démontré une volonté de politique industrielle. Par exemple le Plan Quinquenal 1976/81 sur un volume global d'investissement de 68 millions de dollars, prévoyait seulement 16.7 millions pour le secteur, soit une importance relative de 2.7% **dont une très forte proportion était destinée à l'agro-industrie et à la transformation de ressources minières (13).**

Ces antécédents confirment donc l'hypothèse que l'industrialisation en Haïti est un phénomène tout récent. **qui a** débuté, aux environs de 1970 avec un accroissement progressif de ce secteur dans la formation du PIB (14). Cependant, cet embryon d'industrialisation sous l'impulsion de certains facteurs d'ordre administratif, politique, et économique, revêt un caractère de notoire concentration à la capitale. Ces facteurs qui constituent les éléments explicatifs de base de ce double processus de concentration démographique et des activités productives en un point unique du territoire peuvent s'illustrer de la manière suivante:

- a) Sur le plan administratif, les villes régionales telles que Cap-Haïtien, Gonaïves, Cayes, Jérémie, Jacmel, qui dans le temps avaient une certaine indépendance économique découlant de leurs pouvoirs de taxation et des activités d'export-import, ont vu à partir de la décennie 1960 diminuer progressivement leur autonomie et réduire du coup leur rayon d'influence régionale par la fermeture des ports de pro-

(13) DATPE. La politique industrielle nationale et l'aménagement du territoire p. 20.

(14) DATPE. La politique industrielle.....p. 19 OF CIT.

vince. Ainsi, Port-au-Prince s'est assignée le monopole quasi-totale de l'administration publique et des services financiers privés. Les rares représentations régionales d'organismes d'état n'ont aucun pouvoir de décision de même la discrimination dans l'allocation des investissements publics renforce et illustre la prédominance de la capitale: une étude de la Banque Mondiale (15) dévoile que 49% des dépenses publiques d'investissements profitaient à Port-au-Prince en 1975/76, et si le plan quinquenal 1976/81 prévoyait une diminution de la part de la capitale dans l'enveloppe budgétaire globale de la période (30%), cette proportion dépassait largement la proportion de sa population (14% en 1976).

- b) Du point de vue politique, la centralisation des pouvoirs de l'état à la capitale combinée à la perte progressive de dynamisme des centres régionaux traditionnels, a totalement anihilé la capacité de décision des collectivités locales. La capitale s'est donc convertie en un point central d'où émanent tous les ordres.
- c) Du point de vue économique, il convient de souligner le poids de la capitale dans la répartition spatiale des équipements urbains:
- . Unique port maritime ouvert au commerce extérieur
 - . Unique aéroport international
 - . Nœud de transport terrien le plus important
 - . Meilleure dotation en énergie électrique, télécommunications, eau potable.
 - . 2/3 des installations bancaires
 - . Plus de la moitié des hopitaux et 1/3 des lits d'hopitaux.

(15) Banque Mondiale. Haïti, étude du secteur urbain, 1978.

Ces facteurs constituent logiquement un "système d'éléments qui fait de Port-au-Prince "une forme de socialisation capitaliste des forces productives (16).

Le tableau N°3 ci-dessous se passe de commentaire sur le poids croissant de l'aire métropolitaine dans la distribution spatiale des activités industrielles: 67% des entreprises installées dans le pays, 93% des emplois du secteur, et 94% de la masse salariale distribuée dans le secteur. Il n'y a donc pas lieu de faire une quelconque comparaison avec le reste du réseau urbain. Il convient de souligner qu'en outre des facilités d'infrastructures de base qu'offre l'aire métropolitaine, elle a eu le privilège de posséder l'unique parc industriel du pays qui est en pleine expansion.

Tableau N°3 - Haïti, Distribution des activités industrielles.

VILLES	ACTIVITES INDUSTRIELLES	
	EFFECTIF	%
PORT-AU-PRINCE		
1. N° entreprises	671	67.1
2. N° emplois	14.390	92.5
3. Salaires	55.760.540	94.0
CAP-HAÏTIEN		
1. N° entreprises	104	10.4
2. N° emplois	562	3.2
3. Salaires	1.501.395	2.6

(16) DE PATTOC, C. El proceso de Concentración....p. 5 OP CLT.

(Tableau N°3 suite.)

VILLES	ACTIVITES INDUSTRIELLES	
	EFFECTIF	%
GONAIVES		
1. N° entreprises	13	1.3
2. N° emplois	69	0.5
3. Salaires	345.055	0.6
CAYES		
1. N° entreprises	63	6.3
2. N° emplois	243	1.4
3. Salaires	405.104	1.0
HAITI		
1. N° entreprises	1.000	100
2. N° emplois	17.712	100
3. Salaires	99.333.387	100

Sources: OFATMA in Banque mondiale "Haïti, étude du secteur urbain"
Annexe N° 2.1, Port-au-Prince, 1978.

Malgré des mesures légales d'exonérations très avantageuses accordées aux entreprises désireuses de s'installer en dehors de l'aire métropolitaine (17), il n'est pas à attendre un changement radical de cette tendance dans le court terme. Car, compte tenu des avantages offerts par Port-au-Prince au détriment des autres villes, les entrepreneurs hésiteront encore longtemps avant d'investir en Province.

(17) Exonération totale d'impôts sur le revenu pendant 15 ans pour toute entreprise établissant son unité de production en dehors de Port-au-Prince/voir Politique Industrielle.....p. 44 OP CIT.

III. VUE GENERALE SUR CERTAINS PROBLEMES CONNEXES A LA CONCENTRATION GEOGRAPHIQUE.

Ce phénomène de concentration géographique observé en Haïti au cours de ces dernières décades avec une forte tendance à l'accélération et au renforcement continu s'est accompagné de graves problèmes d'ordre social, économique, démographique et spatial. Ces problèmes, lorsqu'ils ne sont pas des antécédents, constituent des implications du phénomène.

- a) Sur le plan démographique, l'aire métropolitaine est le principal récepteur des flux migratoires en provenance du reste du pays ou la migration par étape n'existe pratiquement pas (18). Les migrations internes en Haïti qui s'expliquent par 3 motifs clés (19):
- . La recherche de débouchés économiques sur un marché de travail plus large.
 - . La recherche d'une meilleure éducation.
 - . Les motifs familiaux.

Convergent toutes vers la capitale du fait de la faiblesse du reste du réseau urbain en fait d'infrastructures d'accueil et d'opportunités économiques.

En toute logique cette étude devrait pouvoir mettre en évidence les composantes de la croissance de l'aire métropolitaine (croissance végétative due aux faits vitaux et l'apport des flux migratoires) mais faute d'informations, il n'en sera possible. Néanmoins, en partant des hypothèses que:

(18) DERONCERAY, H, " impact des migrations internes sur les conditions du logement à Port-au-Prince", in Les Cahiers de Chiss, Sept. 1976.

(19) Pour les deux premiers motifs voir Deroncéray, H. OF CIT
Pour le 3^e motif voir Locher, U., Rural urban migration and the alleged demise of the extended family, the Haitian case in comparative perspective, Montréal, 1977.

a) La croissance du reste urbain est très proche à la croissance végétative du fait de l'inexistence quasi-totale de la migration par étape.

b) Que les conditions de vie sont meilleures à la capitale, et de ce fait la croissance végétative découlant des faits vitaux de moindre intensité, est inférieure à celle du reste urbain.

On peut donc déjà deviner tant soit peu l'apport de la migration dans la croissance de l'aire métropolitaine (20).

c) Sur le plan socio-économique, l'attrait fascinant exercé par la capitale sur le reste du pays pose de graves problèmes économiques et sociaux dus à l'exiguïté du marché de l'emploi, à la faiblesse du revenu, à la forte pression sur les services sociaux tels que le logement, l'éducation, la santé, etc.... La lenteur du processus d'industrialisation, le faible dynamisme du secteur tertiaire, la non qualification de la main d'oeuvre, etc., diminuent considérablement la capacité d'absorption de la capitale et ses possibilités d'employer les nouveaux arrivants. En effet, en 1971 le chômage atteignait 43% de la force active à la capitale (21). De plus le sous-emploi et le chômage déguisé ont pris des proportions alarmantes. La Banque mondiale a estimé à environ 70% l'emploi dans le secteur informel (micro-commerce, artisanat, services domestiques, etc..) de très faible productivité et de très bas revenu(22).

(20) Voir tableau N°1

(21) Secrétairerie d'état du plan/DATPE, Schéma d'aménagement.....
p. 242 CP CIT.

(22) Secrét. d'état du plan/DATPE, Infra... pp. 235,237 CP CIT.

En outre, il a été enregistré des densités de l'ordre de 1.400 personnes à l'hectare surtout dans les quartiers avoisinant le centre-ville où viennent s'agglutiner les nouveaux arrivants dans des logements précaires (23).

Dans le domaine éducatif, le problème est tout aussi épineux. Une étude préparée sur le développement de l'aire métropolitaine prévoit un investissement de l'ordre de 25 millions de dollars pour satisfaire les besoins en bâtiments scolaires primaires. Ce qui dépasse de loin les prévisions budgétaires nationales de l'éducation (24).

Dans le domaine de la santé, on ressent déjà la pression sur l'eau potable (23% seulement des consommateurs avaient un branchement privé local en 1976)(25), le reste de la population était exposée à des achats ou à des ruptures de conduite. Ce problème de la rareté de l'eau qui pose en même temps le problème de sa qualité, combiné aux multiples aspects de la salubrité publique à la capitale (seulement 35% des ordures sont régulièrement enlevées (25), constitue déjà un assez bon indicateur de santé publique dans une ville où les services hospitaliers sont des plus déficients.

d) Sur le plan spatial, deux problèmes particuliers semblent accompagner ce processus de concentration géographique: la faiblesse du réseau urbain national en raison de la dégradation progressive des villes de province (26), et l'appauvrissement du monde rural.

(23) Secret. d'état du plan/DATPE, Schéma... pp. 235, 237 OP CIT.

(24) Banque mondiale, Haïti, étude du secteur urbain p. 69 OP CIT.

(25) Banque mondiale, OP CIT.

(26) Voir facteurs explicatifs de la concentration des activités industrielles en section 2.

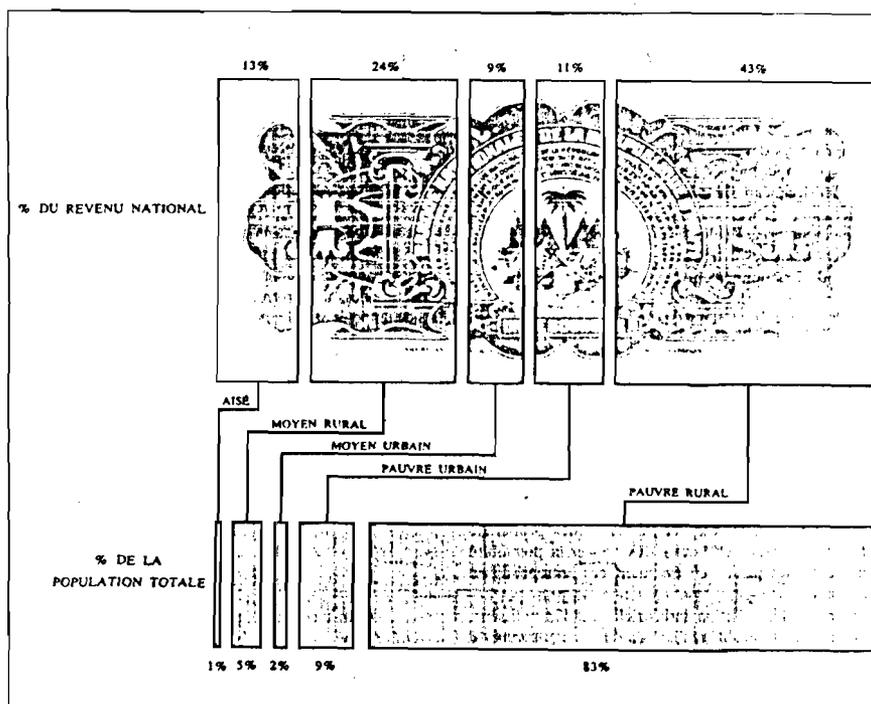
En tout premier lieu, les centres du réseau en dehors de Port-au-Prince, non seulement ont perdu du poids dans la structure urbaine au cours de la période, mais aussi ont vu diminuer leurs fonctions. De ce fait, et vu la faiblesse des infrastructures de base (26) dont elles sont dotées, il a été observé une distance considérable sinon une brusque rupture entre elles et la capitale, les graphiques N°2,3 et 4 mettent en évidence l'ampleur grandissante de cette distance à travers la distribution théorique des 11 principales villes et leur distribution réelle observée suivant les 3 derniers recensements (27).

Quant à l'appauvrissement du monde rural, il doit être vu surtout comme un puissant antécédent à ce processus de concentration géographique en ce sens que le morcellement des terres cultivables, la faiblesse de la productivité et du rendement agricoles ont conduit à l'exode massif de la population rurale vers l'aire métropolitaine en quête d'emplois mieux rémunérés. La situation d'extrême pauvreté du paysan haïtien peut être illustrée à travers **la figure No. I** qui met en évidence le décalage existant entre la proportion de la population rurale et la tranche du revenu qu'elle reçoit. En fait si nous considérons le groupe "Fauvre Urbain" comme ayant encore de très fortes attaches au monde rural, il est facile de remarquer qu'environ 45% du revenu sont accaparés par seulement 8% de la population et que les 92% de la population croupissent dans une pauvreté déjà intolérable. La situation ne semble pas avoir été améliorée, et en 1977 le revenu rural était d'

(27) Voir annexe N°A-7.

une infériorité de l'ordre de 6.7 fois à celui de l'aire métropolitaine (28). Si l'on s'en tient aux mouvements migratoires clandestins vers la Floride (U.S.A.) et les Bahamas qui se sont intensifiés à la fin des années 70 et qui se poursuivent encore, on est en droit de penser que la situation s'est empirée.

Figure 1. Haïti, repartition du revenu en fonction de la population.



Sources: BERGHEM, ROUGERE KING, " L'alimentation et la nutrition en Haïti"

Paris, P.U.F., 1970

I.H.S. "Guide économique", 1971, in Anglade, Georges l'espace Haïtien pp. 220-201.

(28) Banque mondiale, Haïti, Etude..... FC CIT.

CONCLUSIONS

Il ressort de cette analyse que le processus de concentration géographique observée en Amérique Latine a connu un écho assez percutant en Haïti. L'aire métropolitaine, sous l'impulsion de la centralisation des pouvoirs politiques et administratifs, de la discrimination des dépenses budgétaires et d'investissements privés, de sa performance relative dans la disponibilité des infrastructures urbaines, a expérimenté une assez forte concentration spatiale de la population et des activités productives au cours de la période 1950/82. C'est une expérience récente qui semble de plus en plus s'amplifier si l'on s'entient à la stagnation et à la régression même des autres villes, et au retard des plus prononcés, tant sur le plan économique que social, des zones rurales. L'analyse sommaire des résultats préliminaires du recensement de 1982 conclut en ces termes: "La 2^e ville du pays reste 11 fois moins peuplée que Port-au-Prince qui constitue le seul lieu d'attraction des migrants... Il s'agit d'un phénomène de concentration unique dans le pays". C'est donc l'une des preuves les plus irrefutables que la prise de conscience par les responsables de l'aménagement du territoire, et les mesures adoptées - très timides encore - ne parviendront pas à produire dans un proche avenir des résultats palpables. Des disparités spatiales dans les divers aspects économiques et sociaux en ont découlé, et semblent se consolider au fur et à mesure que se développe le processus d'industrialisation et de modernisation de l'aire métropolitaine. En fait, l'aire métropolitaine de Port-au-Prince, vu les conditions favorables qu'elle offre (équipements, infrastructures, main d'œuvre) au développement des activités productives, constituera longtemps encore la place idéale pour la formation des économies d'échelle, et par conséquent le lieu le plus sûr pour les investissements et en même temps la zone la plus dynamique en fait de promotion salariale, ce qui en dernier lieu, constitue la base de la concentration démographique en ce point.

Tableau N° A-3

Haïti, Concentration de la population urbaine/ Application de l'indice de concentration de C. GINI, 1950.

Taille des Villes	Nombre de Villes (Xi)	% des Villes	% Cumulé des Villes (Xi)	Population urbaine (en millier) (Yi)	% Population Urbaine	%Cumulé Population Urbaine (Yi)	$X_{i-1} * Y_i$	$Y_{i-1} * X_i$
2000-4000	16	55.2	55.2	43.6	14.5	14.5	-	1782.96
4000-10000	8	27.6	82.8	53.5	17.8	32.3	1200.60	3468.04
10000-20000	3	10.3	93.1	36.2	12.0	44.3	3007.13	9310.00
20000 et	2	6.9	100.0	167.9	55.7	100.0	4430.00	-
	29	100.0		301.2	100.0		8637.73	14761.00
$CC = \frac{1}{10000} \sum \sum (X_{i-1} * Y_i - Y_{i-1} * X_i) = -0,6123$								

Tableau N° A-4

Haïti, Concentration de la population urbaine/ Application de l'indice de concentration de C. GINI, 1971

Taille des Villes	Nombre de Villes (Xi)	% des Villes	% Cumulé des Villes (Xi)	Population urbaine (en millier) (Yi)	% Population Urbaine	%Cumulé Population Urbaine (Yi)	X * Y	Y * X
2000-4000	31	62	62	84.2	10.5	10.5	-	1178
4000-10000	11	22	84	68.1	8.5	19.0	882	2226
10000-20000	4	8	92	60.3	7.5	26.5	1748	9200
20000 et	4	8	100	590.6	73.5	100.0	2450	-
	50	100		803.2	100.0		5280	12604
$CC = \frac{1}{10000} \sum \sum (X_{i-1} * Y_i - Y_{i-1} * X_i) = -0,732$								

Tableau N° A-5 - HAÏTI, Concentration de la population urbaine/ Application de l'indice de C. GINI, 1982

Taille des Villes	Nombre de Villes (Xi)	% des Villes	% Cumulé des Villes (Xi)	Population urbaine (en millier) (Yi)	% Population Urbaine	%Cumulé Population Urbaine (Yi)	$X_{i-1} * Y_i$	$Y_{i-1} * X_i$
2000-4000	33	53.2	53.2	91.1	7.9	7.9	-	856.5
4000-10000	17	27.4	80.6	95.1	8.2	16.1	636.7	1942.5
10000-20000	7	11.3	91.9	92.1	8.0	24.1	1479.6	9190.0
20000 et	5	8.1	100.0	876.5	75.9	100.0	2410.0	-
\sum	62	100.0		1154.8	100.0		4526.3	11989.0
$CC = \frac{1}{10000} \sum \sum (X_{i-1} * Y_i - Y_{i-1} * X_i) = -0,746$								

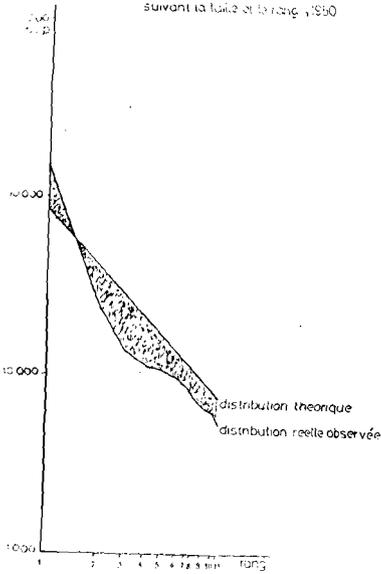
Tableau N° A-6 - HAÏTI, potentiel démographique des principales villes (1950, 1971, 1982).

VILLE	Distances (Km) Di							Population (Pi)			Potentiel (Vi)		
	1	2	3	4	5	6	7	1950	1971	1982	1950	1971	1982
1. Port-au-Prince	20	120	100	147	180	147	40	143534	494000	719617	16.1	55.6	81.0
2. Cap-Haïtien	120	26.5	53	217	220	60	157	24423	46000	64406	2.4	4.5	6.3
3. Gonaïves	100	53	26.5	167	163	53	127	13634	29000	34209	1.4	3.1	3.6
4. Cayes	147	217	167	31.5	63	200	120	11608	22300	34090	0.9	1.7	2.7
5. Jérémie	180	220	163	63	31.5	163	163	11043	17200	18493	0.8	1.3	1.4
6. Port-de-Paix	147	60	53	200	180	265	177	6405	14400	15540	0.6	1.4	1.5
7. Jacmel	40	157	127	120	163	177	20	8634	11400	13730	0.9	1.2	1.5

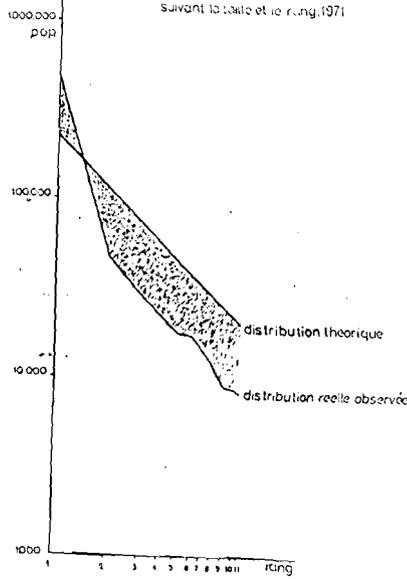
Sources: Recensements de 1950, 1971 et résultats préliminaires du recensement de 1982.

$$V_i = \sum \frac{P_i}{D_{ij}}$$

Grafique N°2. Haïti distribution des 11 principales villes suivant la taille et le rang, 1950



Grafique N°3. Haïti distribution des 11 principales villes suivant la taille et le rang, 1971



Grafique N°4. Haïti distribution des 11 principales villes suivant la taille et le rang, 1982

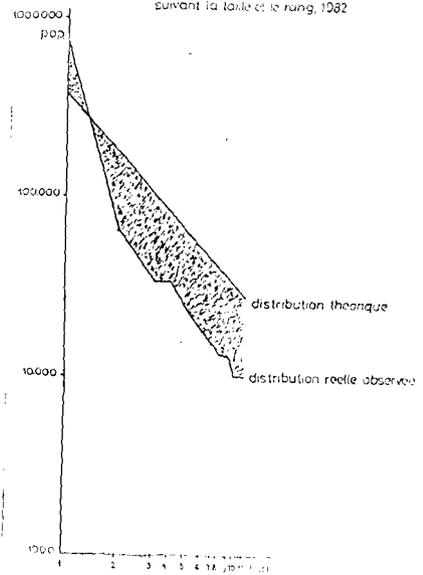


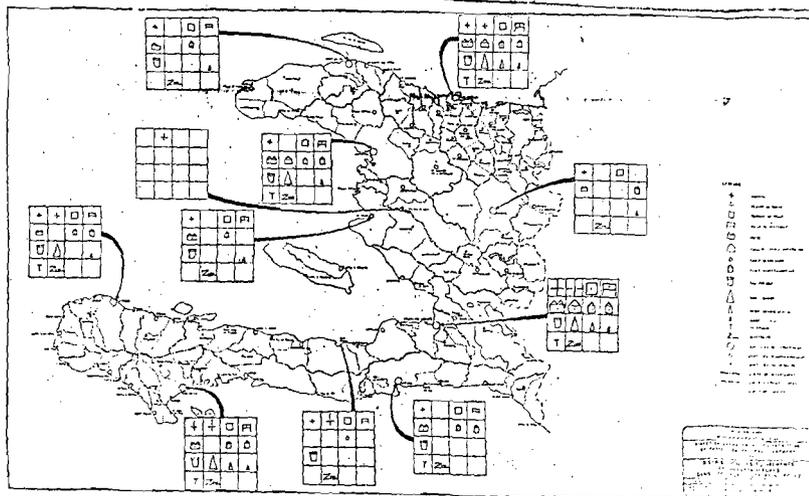
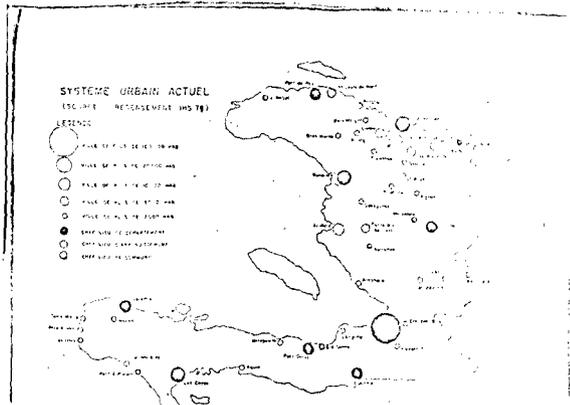
Tableau N° A-7 - HAÏTI, distribution des onze principales villes selon la taille et le rang (1950, 1971, 1982).

Villes	Rang	Population Observée			Population Théorique		
		1950	1971	1982	1950	1971	1982
Port-au-Prince	1	243534	470000	719917	49205	224172	317241
Cap-Haïtien	2	244223	240000	54406	41103	112036	158621
Gonaïves	3	13524	29000	24009	27602	74724	105747
Cajanus	4	11508	22300	34090	20551	59043	79310
Jérémie	5	11043	17900	24165 (a)	16441	44894	52418
Saint-Marc	6	9401	17100	18493	13700	27362	52874
Port-de-Paix	7	8634	14000	15540	11744	22025	45390
Jacmel	8	7600	11400	13730	10276	28022	39655
Deshaïnes	9	5600	8900	13450	9134	24908	35219
Hérache	10	5405	8400	10099	8221	22417	31724
Païty-Artibonite	11	5378	8300	10070	7473	20379	28610
TOTAL		248240	477000	958069	248240	576972	958029

a) Ce chiffre correspond à Saint-Marc qui a pris le Rang de Jérémie.

Population théorique de la plus grande ville = Population observée totale $\times (11/2+1/3+1/4+1/5+1/6+1/7+1/8+1/9+1/10+1/11)$

La population théorique des autres villes a été obtenue en divisant la population théorique de la plus grande par le rang relatif de chacune d'elles.



BIBLIOGRAPHIE

1. ANGLADE, Georges, L'espace Haitien, Editions Alizés. Bibliotheque Nationale de Quebec, Montréal 1981.
2. BANQUE MONDIALE (BIRD), Haiti, étude du secteur urbain, rapport N°2152 - HA. Sept. 1978
3. DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (DATPE/SEP), Shéma d'aménagement du territoire, diagnostic et image a long terme, Port-au-Prince,
4. DE MATTOS, Carlos, "Curso de planificacion Regional" in Apuntes, ILPES, Curso central de planificación. Santiago. Abril-noviembre 1979. El Proceso de concentración territorial, obstáculo para el desarrollo, ILPES/CEPAL, Documento CPRD- C/69, Santiago, 1983.
5. DATPE/SEP, La politique industrielle nationale et l'aménagement du territoire du , Mimeo, Port-Au-Prince, 1981.
6. DI FILIPPO, A, El desarrollo y la distribucion espacial de la población en América Latina, in Notas de población Año III, Vol, 7, avril 1975.
7. INSTITUT HAITIEN DE STATISTIQUE (IHSI) Recensements de 1950. Recesement de 1971 Resultants préliminaires du recensement de 1982, Port-au-Prince, 1983. Analyse de quelques indicateurs démogrphiques tirés des recensements de 1950, 1971 et 1982. Port-au-Prince, 1983.
8. GATICA, F. La urbanización en América Latina: 1950-1970. Patronos y áreas críticas. CELADE/CANADA. Seminario sobre redistribución espacial de la población, agosto 1978.
9. VILLA, Miguel, Curso de distribución espacial de la población en Apuntes CELADE Maestría en demografía y estudios sociales de la población, Primer año 1983.
10. VILLA, Miguel Características y tendencias de la distribución espacial de la población, Mimeo 1983
11. VILLA, Miguel Algunas implicaciones de la distribución espacial de la población Mimeo, 1983.
12. CELADE Boletín demográfico, Año X, N°19, Santiago, 1977.